

Le comité s'est fort bien acquitté de sa tâche. Personne n'y contredira, je pense. Il a travaillé avec assiduité et je crois que cette Chambre, le Parlement et le pays tout entier bénéficieront grandement des fruits de leurs labeurs. Certains faits ont été démontrés, je crois, hors de tout conteste. On ne s'entendait pas dans cette Chambre, lorsque cette question fut amorcée, sur ce que le National-Canadien coûtait au pays chaque année. La question n'est plus à discuter. Les statistiques versées aux dossiers du comité démontrent à l'évidence que chaque année le pays fait une perte de 95 à 100 millions de dollars, dont une moitié représente le service de l'intérêt sur le placement et l'autre moitié des nouveaux fonds.

L'honorable M. DANDURAND: J'inviterai l'honorable sénateur, vu que nos travaux ne sont pas encore achevés, à ne pas pénétrer trop avant dans le détail du dossier.

L'honorable M. BEAUBIEN: Je ne songeais pas à m'aventurer bien loin dans cette voie, mais je tentais de démontrer l'utilité du travail accompli. L'honorable sénateur me permettra peut-être de déclarer que chacun des membres du comité est sûrement convaincu maintenant de l'importance des économies qu'une fusion administrative pourra assurer. Je crois également...

L'honorable M. MURDOCK: Je proteste énergiquement contre ces paroles.

Des VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable M. MURDOCK: Aucun sénateur ne s'est plus que moi tenu à la besogne. J'ai quitté cette enceinte pour prendre le lunch et à 2.30 heures j'assistais à des funérailles. Je me suis tenu sur les lieux en prévision d'une séance de ce comité, et—j'ignore sur quelles instructions—la séance du comité fut précipitée et je n'ai pas été avisé. Je ne trouve pas à redire; je ne proteste pas contre la décision prise: mais lorsque l'honorable sénateur qui a ouvert le débat (l'honorable M. Beaubien) se lance dans une discussion portant sur ce que je pouvais avoir à l'idée, ou sur ce que pouvait penser tout autre membre de ce comité, je proteste. Je crois que nous devrions adopter le rapport et laisser les choses en leur état. Si la discussion doit s'ouvrir sur cette question, je m'attendrai à pouvoir la débattre aussi longuement que qui que ce soit.

L'honorable M. McRAE: Adoptez le rapport.

Des VOIX: Adopté.

L'honorable M. BEAUBIEN: Il est bien évident que dans les circonstances il me sera très difficile de faire part de certains renseigne-

ments d'ordre général et de démontrer ce que je me proposais de soumettre. Je regrette que nous n'ayons pu convaincre le comité, ou le Gouvernement peut-être...

L'honorable M. DANDURAND: Je rappelle à l'honorable sénateur qu'il a mis son nom au bas de rapport présenté au Sénat...

L'honorable M. BEAUBIEN: Cela est vrai.

L'honorable M. DANDURAND: ...à titre de président conjoint...

L'honorable M. BEAUBIEN: Cela est vrai.

L'honorable M. DANDURAND: ...et que son adoption fut unanime, en prenant pour acquis que l'honorable sénateur de Parkdale (l'honorable M. Murdock) l'agréerait tel qu'il fut présenté. En l'occurrence, le rapport comporte tout ce que nous avions l'intention de soumettre au Sénat. S'il nous faut aborder la discussion de ce que le rapport aurait pu dire, mais qu'il ne dit pas, nous entreprendrons là peut-être une tâche fort délicate, et j'inviterai l'honorable sénateur (l'honorable M. Beaubien) à suspendre tout commentaire.

L'honorable M. BEAUBIEN: Cela m'est-il possible sans faire allusion au rapport? Aurais-je pu prier l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Dandurand), sans rattacher la chose au rapport aucunement, d'insister auprès du Gouvernement...

L'honorable M. DANDURAND: Non, non. Je ne permettrai pas à l'honorable sénateur de me confier une mission quelconque. Le mandat est contenu dans le rapport.

Le très honorable M. MEIGHEN: Mon honorable ami fait erreur. Le rapport a été adopté à l'unanimité, mais, mon honorable ami, l'un des deux présidents du Comité, (M. Beaubien), au vu et au su de tous les membres, s'est réservé le droit de faire les observations qu'il se propose de proférer à cette heure, et je l'ai répété à l'honorable sénateur qui était assis à côté de moi—j'oublie qui était-ce. Cette attitude ne vient pas du tout en contradiction avec le rapport. Nous aurions pu faire un rapport minoritaire, ou donnez-lui le nom que vous voudrez, étant donné que l'on propose de faire une dépense que le ministère ne veut pas entreprendre. Par conséquent, il n'est donc que juste que l'honorable sénateur (l'honorable M. Beaubien) ait le privilège de formuler ici des observations qui ne vont pas du tout à l'encontre du rapport. Nous nous y tiendrons absolument au rapport; nous nous y conformerons de toute façon. Etant donné la déclaration de l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Dandurand) le rapport du comité ne pouvait recommander